

ACTIONS MISES EN PLACE

Public indirect	Jeunes		
	Grand public	Intervenant.e.s petite enfance, scolaire et communautaire et professionnel.le.s de la santé	Décideur.euse.s
Publics directs	SENSIBILISATION	SOUTIEN AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUE	INFLUENCE
	- Campagnes sociétales - Médias sociaux et traditionnels	- Formations continues - Outils d'intervention et de sensibilisation - Colloques et événements	- Rencontres ciblées - Partage et communication des données - Comités de travail nationaux
Stratégies et leviers d'action	Collecte de données et diffusion de l'état de situation	Veille médiatique, scientifique et stratégique	Collaboration avec des partenaires (recherche, expertise, diffusion)
			Évaluation (mise en oeuvre, satisfaction, retombées)

CHANGEMENTS SOUHAITÉS

Immédiats	Prise de conscience du rôle incontournable de l'image corporelle (IC) sur la santé et le développement global.	- Prise de conscience de leurs préjugés et fausses croyances et de leur impact sur la santé et le développement global. - Sensibilisation à l'importance de développer une image corporelle (IC) positive. - Développement de connaissances et compétences pour intervenir efficacement auprès des populations rejointes.	- Connaissance du portrait de la situation des problèmes d'image corporelle (IC) au Québec. - Sensibilisation aux impacts de l'IC sur la santé et le développement global. - Reconnaissance de leurs leviers d'action en faveur d'une IC positive dans la population.
D'ici 5 ans	- Adoption d'attitudes et de comportements bienveillants par rapport au corps, à l'alimentation et à l'activité physique. - Adoption d'attitudes et de comportements inclusifs et respectueux par rapport à la diversité corporelle. - Accompagnement par les parents de leur enfant dans le développement d'une IC positive.	Adoption de pratiques d'intervention exemptes de préjugés et inclusives favorisant le développement d'une IC positive auprès des populations rejointes.	Priorisation de l'image corporelle dans la prise de décision, les priorités de financement, les plans d'action et cadres de références ministériels.
À long terme	En combinant les efforts de tous les acteur.rice.s - Accès pour tous aux conditions permettant le développement d'une IC positive. - D'avantage d'individus ayant une IC plus positive. - Reconnaissance et acceptation accrue de la diversité corporelle dans la population. - Disponibilité de programmes et de services intégrant des contenus liés à l'IC. - Financement récurrent des actions liées à l'IC.		

IMPACT ULTIME

Que chaque enfant puisse grandir en ayant la possibilité de développer une image corporelle positive.

Que tous les individus aient une relation harmonieuse et bienveillante avec leur corps, leur alimentation et l'activité physique afin d'atteindre leur plein potentiel de santé physique et mentale et ce, dès la petite enfance.

Que la diversité corporelle soit respectée et valorisée par la société, que le corps ne fasse plus l'objet de discrimination.

Image corporelle positive (IC) : C'est avoir une perception réaliste et globalement positive de son corps. Cela fait référence à la capacité d'une personne de voir son corps tel qu'il est dans le moment présent, d'en apprécier les habiletés et les particularités, de valoriser son corps pour ce qu'il est capable d'accomplir et non seulement pour l'image qu'il reflète.

Diversité corporelle : Réfère à l'existence naturelle d'un vaste éventail de silhouettes au sein de la population. Promouvoir la diversité corporelle nécessite ainsi de tenir compte de cette variété de morphologie afin que chaque personne, peu importe son poids ou son apparence, puisse se sentir représentée et incluse. Cette représentation permet aussi de tenir compte des différences culturelles, fonctionnelles, sexuelles et relatives à l'âge.